



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 07 AVRIL 2026

### OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

L'an deux mille vingt-six et le sept Avril à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé  
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de  
**Monsieur Philippe BERTRAND, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.**

#### Étaient présents :

M. BERTRAND Philippe – Mme HOUNKPE Akouavi – M. GIACOMINO Romaric – Mme CARMONA Édith –  
M. FAVIER Bernard – Mme BAGUE Amandine – M. DELAHAYE Guy – Mme RABELLINO Chrystel –  
M. GRANIER Gérald – Mme PIOZIN Patricia – Mme PEREZ Claire – M. SCHWENCK Lucas – M. MEGUEDMI  
Smail – M. DE SOUSA DIAS Joey – Mme LEGENDRE Émilie – M. BONNET Jean-Luc – Mme DELATTRE  
Laetitia – M. AOUADI Moussadek – M. BLANC Philippe – Mme ANSELMO Anaïs – M. PESSIN Jean-  
François – M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme PIERRAT Brigitte – Mme BARDIES Frédérique –  
Mme OBELISCO Francine – M. BERBECHE Charles.

#### Ont donné procuration :

Mme POLEVAIA Iana a donné procuration à M. BERTRAND Philippe  
M. JULIEN Guillaume a donné procuration à M. VILLARD René



***M. FAVIER Bernard a été désigné secrétaire de séance.***

Conseil Municipal de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 07 Avril 2026.  
Délibération N° DM\_20260407N043

**OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**


Monsieur Romaric GIACOMINO, Adjoint, rappelle à l'assemblée que, conformément à la réglementation, le Conseil Municipal doit débattre sur les orientations budgétaires dans les 10 semaines qui précèdent le vote du budget primitif de l'exercice en cours.

Dans cette perspective, une note d'information relative à la situation financière de la commune a été transmise aux conseillers municipaux afin d'engager la réflexion budgétaire à partir de données comptables rétrospectives et de tendances financières prospectives.

Il poursuit et précise qu'à ce jour le bilan de 2025 est arrêté et pris en compte dans cette note financière et expose ce document.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à engager le débat annuel sur les orientations budgétaires de la Commune.

À l'issue de ces échanges, le Conseil Municipal constate, sur proposition de Monsieur le Maire, que le Débat d'Orientations Budgétaires 2026 a bien été réalisé.

<p>PUBLIEE LE : .....</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 7.1</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE HUIT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p> <p><i>Philippe Bertrand</i></p>  <p>Philippe BERTRAND</p>
---	--